

LE COVID-19 ET LE NOUVEL ORDRE MONDIAL EN GESTATION

Par BAENDA FIMBO Zacharie

Résumé

La pandémie à coronavirus a créé une crise sanitaire imprévisible entraînant un choc économique et social inédit. Le bouleversement qu'elle a provoqué dans les relations internationales, faisant du Covid-19 une des caractéristiques principales de l'année 2020, questionne la confiance des peuples, fondement de la gouvernance mondiale. Imposant le confinement, la fermeture des lieux publics et le protectionnisme territorial, cette pandémie a montré les limites de la solidarité sanitaire internationale et a remis en question les alliances géostratégiques et politiques. La quête des stratégies de sortie de cette crise nécessite de nouveaux instruments facilitant la gestation d'un nouvel ordre susceptible de parer aux éventualités. Par ailleurs, l'incertitude pour l'avenir et les nouveaux rapprochements sanitaires interétatiques sont des signes annonciateurs qui accélèrent les dynamiques associatives nouvelles. Celles-ci constituent les prémices de l'instauration de ce nouvel ordre mondial dans lequel les ennemis de mon ami ne sont pas mes ennemis.

Mots-clés : Covid-19 – Nouvel Ordre mondial – Gestation.

Abstract

The coronavirus pandemic has caused an unpredictable health crisis leading to an unprecedented economic and social shock. The way the international relations have been turned upside down by Covid-19, has made it to be one of the main characteristics of the year 2020 and call for a vote of people's confidence, the foundation of global governance. By imposing confinement, the closure of public places and territorial protectionism, this pandemic has shown the limits of international health solidarity and challenged the geostrategic and political alliances. The search for this crisis exit strategies requires new tools that will facilitate the creation of a new order capable to deal with eventualities. Moreover, the future uncertainty and the new inter-state health links established are warning signs that will accelerate the new associative dynamics. These constitute the beginnings of the establishment of this new world order in which the enemies of my friend are not my enemies.

Keywords : Covid-19 – New World order – Gestation

INTRODUCTION

La crise sanitaire imprévisible provoquée par l'apparition de la pandémie à coronavirus entraîne un choc économique, politique et social inédit dont la portée devient universelle. La panique qu'elle engendre dans les rapports entre les États, faisant du Covid-19 une des caractéristiques principales de l'année 2020, questionne les formes actuelles de solidarité sanitaire internationale et la confiance des populations sur l'efficacité de certaines organisations multilatérales. Elle bouleverse les équilibres mondiaux et laisse voir que les systèmes politiques, économiques, socio-sanitaires communautaires mis en place par les États ne sont pas capables de résister à des crises multiformes aiguës sévères ni de gérer des risques graves et imprévus. Ses incidences traversent les frontières nationales et tendent à établir l'ère de la modification de l'ordre mondial existant. Ainsi, le changement enregistré au niveau des rapports interétatiques dû aux effets de cette pandémie forge le recours à une grille conceptuelle visant à déterminer son impact sur l'avenir des relations internationales.

C'est dans ce contexte que les associations multilatérales issues de grandes guerres telles que l'ONU ou l'OMS et les nouvelles organisations nées de la mondialisation économique comme le BRICS, le BRICSAM, l'IBSA reflètent un déficit de confiance populaire à l'égard des politiques sanitaires mondiales en vue d'amorcer un nouveau rapport de force sur la scène internationale. Devenues inefficaces face au danger que représente la propagation du Covid-19, toutes ces institutions multilatérales ouvrent la voie à des réflexions pouvant les remettre en question à la suite de récentes évolutions dans la recherche des solutions de sortie de cette pandémie.

Bien qu'ils constituent un levier multiplicateur de puissance au niveau mondial, ces nouveaux fora de rencontre et de discussion issus de la mondialisation, remettant en cause des représentations liées à un système international dominé par l'Occident, et plus particulièrement par les pays de la triade – les États-Unis, l'Union européenne et le Japon – semblent être dépassés par l'ampleur de cette crise sanitaire. La mobilisation internationale des concepts tels que la gouvernance mondiale ou l'équilibre des puissances dans une perspective de décrypter les effets de cette pandémie est à l'intersection des volets politique, économique et socio-sanitaire. Au-delà de l'immédiateté, elle met l'accent sur les nouvelles dynamiques susceptibles de générer des arrangements structurels du pouvoir qui sous-tendent le système international post-Covid-19 (Mharzi, 2020). Par conséquent, le déclenchement de cette crise sanitaire alimente des débats qui deviennent une source de controverses sur l'efficacité de l'ordre mondial et interroge la gouvernance universelle dont la caducité se manifeste par des égoïsmes nationaux et des tentations de fermeture des frontières.

Le confinement des populations, la fermeture des lieux publics, la restriction des déplacements et des voyages, le protectionnisme territorial... sont autant de mesures barrières imposées aux États par la pandémie à coronavirus. Ces multiples précautions restreignent non seulement le contact physique entre les peuples mais aussi montrent les limites de la solidarité sanitaire internationale et des alliances géostratégiques et politiques existantes. Elles tendent à convaincre chaque pays pour s'occuper de ses propres ressortissants. Cette manifestation d'égoïsme étatique n'exige-t-elle pas de repenser la gouvernance mondiale dans le but de l'adapter aux nouvelles dynamiques sociétales et aux récentes évolutions des études et recherches de solution pour l'éradication du Covid-19 dont les conséquences se font sentir au-delà des dimensions purement sanitaires ? L'inefficacité de modèles d'organisation communautaire à envisager rapidement des stratégies de sortie de cette crise n'appelle-t-elle pas à la quête de nouveaux instruments politiques facilitant la gestation d'un nouvel ordre

susceptible de parer aux éventualités ? Par ailleurs, les inquiétudes des peuples pour un « vivre ensemble » post-pandémie et le rapprochement sanitaire de certains pays « frères-ennemis » ne sont-ils pas des signes annonciateurs qui accélèrent les nouvelles dynamiques associatives étatiques ? Celles-ci ne constituent-elles pas les prémices de l'instauration d'un nouvel ordre mondial dans lequel les ennemis de mon ami ne sont pas mes ennemis ? Cette problématique soulève des incertitudes sur les contours des relations internationales du monde de demain post Covid-19.

S'appuyant sur une approche qualitative fondée sur une perspective analytique factuelle ex ante des implications de cette crise qui sont en pleine production et en constante mutation sur le système international, la présente étude s'inscrit dans une perception anticipative d'un scénario probable. Elle vise à dépasser le préjugé selon lequel la pandémie à coronavirus est un mal absolu pour s'inscrire dans la vision progressive du partage d'expériences afin de lutter contre la propagation de cette pandémie et sortir de la crise, d'une part, et de repenser la gouvernance sanitaire universelle en vue de la redistribution du pouvoir mondial, d'autre part. Ainsi, elle s'articule autour de trois points dont le premier examine la désunion des États européens matérialisée par la fermeture de leurs frontières nationales et la restriction de la liberté de mouvement. Le deuxième analyse l'inefficacité de l'organisation sanitaire mondiale entraînant l'isolement étatique et l'émergence de nouvelles initiatives. Enfin, le dernier examine le rapprochement « contre – nature » manifesté par des apports médico-sanitaires de certains pays tels que le Cuba, la Chine ou la Russie à l'Occident consolidant non seulement l'échange d'expériences pour vaincre la pandémie à coronavirus mais aussi assurant le retour de ces pays sur la scène internationale et la gestation d'un nouvel ordre mondial.

1. La fermeture des frontières nationales. Vers la désunion européenne ?

À travers la signature de leur traité du 13 décembre 2007 à Lisbonne, les vingt-sept pays européens ont exprimé la volonté d'adopter certaines stratégies communes afin d'atteindre collectivement plusieurs objectifs dont celui d'offrir à leurs citoyens « un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures au sein duquel est assurée la libre circulation des personnes, en liaison avec des mesures appropriées en matière de contrôle des frontières extérieures, d'asile, d'immigration ainsi que de prévention de la criminalité et de lutte contre ce phénomène » (UE, 2016). Ainsi, ils ont réussi à élaborer des règles contraignantes leur permettant de respecter les valeurs communes d'une société caractérisée par l'inclusion, la tolérance, la justice, la solidarité et la non-discrimination afin de favoriser la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit, les droits de l'homme...

Cependant, le déclenchement de la pandémie à coronavirus a contraint de nombreux pays membres de l'Union européenne à revisiter certaines dispositions de leur traité dans le but non seulement de réduire le déplacement des populations afin de limiter la propagation du Covid-19 mais aussi de le combattre. Dans un tel contexte, les questions qui se posent tournent autour de l'opportunité de modifier les règles de circulation, de voyage et de visite des peuples européens et/ou étrangers d'un pays à l'autre au sein de l'Union. Ainsi, plusieurs pays européens s'interrogent sur la nécessité d'élaborer les nouvelles dispositions réglementant leurs relations interétatiques en vue de générer un nouvel ordre qui intègre les impératifs sanitaires imposés par cette pandémie. C'est dans ce cadre que, contre toute attente, le président du Sénat français de 2008 à 2011, Gérard Larcher, s'est prononcé en faveur de la fermeture des frontières entre les pays membres de l'Union européenne où le virus circule particulièrement vite (Cohen, 2021). Sa position se situe aux antipodes de la liberté de circulation et restreint les droits fondamentaux de l'homme tels que prônés dans la

Convention européenne des droits de l'homme et ratifiés par les pays membres de l'Union. Ce protectionnisme territorial inquiète les voyageurs et/ou les touristes et vise à éviter la propagation de la pandémie à coronavirus et ses « variants » en fermant les frontières nationales.

L'interdiction de circulation et la fermeture des frontières européennes

Les restrictions de déplacement au sein de l'Union et les tentatives de la fermeture des frontières nationales sont des mesures barrières, parmi tant d'autres, prises par de nombreux pays européens pour limiter la propagation du Covid-19. Cependant, la Commission européenne a adopté, le 4 septembre 2020, une proposition de recommandation du Conseil européen visant à garantir que toutes les mesures prises par les États membres de l'Union européenne restreignant la libre circulation des personnes en raison de la pandémie à coronavirus soient coordonnées et clairement communiquées à tous les pays (Commission européenne, 2020). Bien que ces restrictions en matière de voyages et de tourisme soient prises pour ralentir la propagation du Covid-19 et protéger la santé et le bien-être de tous les européens et les étrangers, la Commission européenne a mis en œuvre de nouvelles stratégies pouvant permettre aux citoyens de l'Union de rencontrer leurs amis et leurs familles et pour assurer la libre circulation des citoyens, des biens et des services, tout en respectant pleinement les mesures recommandées en matière de santé et de sécurité. Légitimant implicitement les considérations restrictives nationales de chaque pays, cette recommandation laisse voir non seulement l'incapacité normative de l'Union à sécuriser les populations de ses États membres en matière sanitaire mais aussi l'inadaptation de certaines règles communautaires face aux risques imprévus. Ce qui pousse chaque pays à envisager des solutions nationales pour se mettre à l'abri de la pandémie en dépit des dispositions conventionnelles.

L'Allemagne, la France, l'Espagne, la Belgique, l'Italie... se protègent

C'est dans ce contexte que l'Allemagne a appelé à la vigilance et au contrôle transfrontalier. Inquiète, la chancelière Angela Merkel a averti, lors d'une conférence de presse le 27 août 2020, que « Beaucoup de mobilités ont été possibles pendant l'été, mais nous devons maintenant être vigilants » (AFP, 2020) en dissuadant ses concitoyens de se rendre dans les autres pays de l'Union considérés comme des zones « à risque », comme l'Espagne, la Belgique ou encore la France. Par la suite, son gouvernement a renforcé des mesures restrictives d'entrée dans son pays en fermant notamment certains hôtels et restaurants. Visant à revenir au taux d'incidence médicale de 50 cas confirmés de Covid-19 pour 100 000 habitants, l'Allemagne a limité également la circulation et les déplacements intérieurs à l'exception de deux Länder du nord : Mecklembourg et Schleswig-Holstein (Citrinot, 2020).

De son côté, une instruction du premier ministre français du 18 mars 2020 interdit l'accès au territoire de son pays à toute personne n'ayant pas de raison impérative de se rendre en France afin de lutter contre la propagation du Covid-19.

Elle précise les mesures prises par son gouvernement en matière des contrôles aux frontières, des contrôles conduits aux points de passage frontaliers et des contrôles mis en place aux points de passage autorisés notamment avec la République fédérale d'Allemagne et le Royaume d'Espagne. Elle donne également lieu au prononcé de décisions de refus d'entrée en France des étrangers – européens et/ou non européens – sans faire obstacle, en cas de compatibilité avec la protection de la santé publique (Jurgens, 2020). Au sein du territoire

national, un couvre-feu est aussi instauré à partir de 18 heures pour limiter tous les déplacements jugés inutiles.

Dans le même contexte, l'Espagne a annoncé, le 2 décembre 2020, qu'elle n'autorise pas les voyages non essentiels des visiteurs internationaux afin de lutter contre la propagation de la pandémie de Covid-19. Une interdiction d'entrée, prolongée jusqu'aux premiers mois de l'année 2021, est prise à la suite des règles restrictives renforçant les contrôles aux frontières et limitant le déplacement sauf pour le regroupement familial, le tourisme, les affaires ou pour des raisons médicales tout en exigeant le résultat de test « Polymerase Chain Reaction » (PCR) négatif au Covid-19 de moins de 72 heures (Citrinot, 2020). Par ailleurs, un couvre-feu y est également instauré pour assurer le respect de ces mesures à l'intérieur du pays par la population.

De la même manière et après avoir durci les règles d'entrée en Belgique par voie terrestre, et plus précisément par bus et/ou par train depuis les pays étrangers en remplissant le formulaire « passager » et en présentant un résultat négatif de test PCR, d'une part, et devant le danger de la propagation de la pandémie à coronavirus et de ses multiples « variants », d'autre part, plusieurs politiques belges n'ont cessé de s'exprimer en faveur de la fermeture des frontières nationales. C'est dans ce cadre que le porte-parole interfédéral de la lutte contre le coronavirus, Yves van Laethem a déclaré que devant les risques potentiels liés au Covid-19 et aux « variants » anglais dont la transmission est clairement plus importante, les autorités belges souhaitent que très peu de personnes aillent à l'étranger ou n'en reviennent en Belgique. Il affirme également qu'il y a un certain consensus pour que son pays diminue, quelle que soit la manière de le faire, les contacts avec l'étranger après un rapport détaillé des experts afin de lutter contre la propagation du virus et de ses « variants » (Clevers, 2021). Même si ces experts n'ont pas préconisé des mesures spécifiques, la surveillance du testing, l'isolement ou la mise en quarantaine ont été renforcés afin de décourager les voyages et le tourisme des belges à l'étranger.

À l'instar des autres pays de l'Union et au moment où le Covid-19 frappe durement sa population, le gouvernement italien a confirmé, le 9 juillet 2020, l'interdiction d'entrée sur son territoire aux ressortissants de 13 pays qu'elle considère comme des pays à risque élevé ayant le spectre du virus, suivie de la fermeture de ses frontières par les autorités sanitaires italiennes. Par ailleurs, le premier ministre Roberto Speranza, succédant à Giuseppe Conte, a précisé dans un communiqué les motivations de cette décision gouvernementale basées sur le refus catégorique de dilapider les résultats des sacrifices humains que les italiens ont consentis pour combattre cette pandémie (Caroline et Alexandre, 2020). Privilégiant le volet sanitaire au détriment de l'apport financier du secteur touristique dans le budget national, l'Italie a tenu à fermer ses frontières pour tenter de contrer la propagation de la pandémie à coronavirus.

La « Re-open EU » : un nouvel instrument sanitaire européen

Sans aucune intention de passer en revue d'une manière exhaustive et limitative toutes les décisions nationales prises par les pays membres de l'Union pour lutter contre le Covid-19 sur leurs territoires respectifs, la Commission européenne a lancé, dans le cadre de la reprise des déplacements au sein de l'Union, une plateforme « Re-open EU » dans son programme intitulé « Tourisme et transports ». Celle-ci vise à permettre, le voyage en toute sécurité sanitaire, les déplacements et les activités touristiques en respectant les mesures barrières nécessaires et en fournissant un aperçu sur les données épidémiologiques des passagers; sur

les mesures nationales relatives à la sécurité et aux déplacements et sur les applications mobiles de traçage des contacts et d'alerte de chaque pays.

Par conséquent, le programme « Re-open EU » devient un nouvel outil qui fournit une vue d'ensemble de la situation sanitaire dans les pays européens en se basant sur les données du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies. Engendrant de nouvelles normes communautaires réglementant l'Union, ces données sanitaires fournies par cet outil sont non seulement mises à jour régulièrement mais aussi disponibles en 24 langues (EU, 2020). Ce nouvel outil sanitaire européen permet de suivre l'évolution de la situation du coronavirus dans chaque pays et au-delà. Il fournit également des informations sur les diverses mesures de restriction en vigueur dans chaque pays, notamment en ce qui concerne les exigences en matière de quarantaine et de dépistage pour les voyageurs et les touristes ainsi que les applications mobiles de traçage des contacts avec le coronavirus et d'alerte. L'objectif poursuivi est d'aider les citoyens européens à planifier leurs déplacements en Europe ou à l'étranger avec sécurité tout en restant en bonne santé pour surmonter les effets de cette pandémie.

Ainsi, cet outil spécifique nouvellement mis en place permet d'élaborer des normes additionnelles fondées sur un code couleur – vert, orange, jaune et gris – facilitant la classification des régions en fonction de leur situation épidémiologique. Modifiant et complétant certaines clauses des traités européens, ces normes instaurent un nouvel ordre intégrant les mesures sanitaires dans les relations internationales applicables lorsque les États décident de renforcer ou d'alléger les restrictions de déplacement pour les voyageurs et les touristes dans des zones jugées dangereuses ainsi que de prendre les décisions sur la vulgarisation d'informations plus claires et en temps utile au public en vue de corriger certaines défaillances de l'Organisation mondiale de la santé.

2. L'OMS, l'isolement étatique et les nouvelles initiatives

Dans le contexte actuel du Covid-19, les prescrits politiques liés aux alliances étatiques nées de la mondialisation font émerger les États-nations dans leur rôle d'acteur principal détenant le monopole de la contrainte légitime et le leadership décisionnel au niveau national. Ils deviennent progressivement les lieux de refuge pour les populations lorsque les organisations multilatérales se montrent impuissantes en termes de stratégies de riposte face à la crise. La reprise des mécanismes du renforcement des États-nations désamorce le processus de la mondialisation et transforme la pandémie à coronavirus en une variable qui déconstruit non seulement la mutualisation des efforts sanitaires mais aussi les multiples associations intergouvernementales fondées sur l'ordre libéral international.

La solidarité sanitaire internationale en question

La fermeture des frontières à la suite du Covid-19 a révélé l'une des faiblesses sanitaires de la communauté internationale mettant en question la solidarité entre les peuples. De la même manière, les conséquences de cette pandémie sont asymétriques et ses coûts sont inégalement répartis au niveau social, économique, territorial, humanitaire... Les controverses entre les autorités gouvernementales autour de la façon d'organiser cette solidarité sanitaire internationale ont retardé la mise en place des stratégies communes de riposte contre la crise sanitaire due à cette pandémie, occasionnant ainsi le prix économique et social important. Elles se sont encore accentuées entre les pays du Nord et ceux du Sud remettant en cause l'essence même de cette solidarité dans son volet socio-sanitaire en dépit de nouvelles

technologiques. Sans la satisfaction des besoins immédiats des systèmes de santé, cette pandémie risque de consolider les limites de la solidarité sanitaire internationale et de contribuer au renforcement de l'isolement étatique.

Par ailleurs, la crise sanitaire causée par la pandémie à coronavirus tend à devenir une source de conflit entre plusieurs acteurs internationaux, et plus particulièrement entre l'Union européenne et les États-Unis en réaffirmant la nécessité de réadapter certains accords transatlantiques en matière de tourisme et de déplacement. Alors que certains citoyens européens voyageaient aux États-Unis sans autorisation ni visa de voyage, la pandémie à coronavirus vient d'imposer les nouvelles modalités pour le déplacement, de renforcer le contrôle des frontières nationales et de motiver les mécanismes d'isolement étatique justifiés par la décision du président américain du 21 janvier 2021 imposant la mise en quarantaine obligatoire à toute personne arrivant aux États-Unis par avion (AFP, 2021). Appliquant cette mesure en mettant les ressortissants des autres pays – européens ou autres – en quarantaine, les autorités américaines réussissent à isoler leur pays du reste du monde et suscitent le débat sur l'applicabilité du principe de la réciprocité diplomatique et consulaire. La prise de position américaine inquiète les autres partenaires et rejette le projet d'instauration du marché transatlantique de la santé considérée comme le fondement du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) dans le domaine pharmaceutique dont les négociations entre les deux parties ont débuté depuis le mois de juillet 2013 (Jourdain-Fortier, 2016).

L'efficacité de l'Organisation sanitaire mondiale en question

Dans le même contexte, plusieurs États notamment les pays européens infectés par le Covid-19 commencent à douter de l'efficacité de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et renforcent des zones déjà hostiles au « Trans-Atlantic Free Trade Agreement » (TAFTA), au « Comprehensive Economic and Trade Agreement » (CETA) et au « Trade in Services Agreement » (TISA) qui sont de principaux projets commerciaux euro-américains (Lamant, 2016). Ces pays de l'Union européenne forment des régions favorables à la rupture des relations commerciales notamment avec les États-Unis. De ce point de vue, le Covid-19 tend alors à perturber l'ordre existant en créant une crise économique et commerciale entre les États-Unis et les autres pays, et plus particulièrement l'Union européenne et la Chine.

Dans ce climat de méfiance, le président américain Trump annonce une suspension provisoire du financement de son pays à l'OMS sous prétexte qu'elle cherche à masquer les défaillances sanitaires chinoises dans la propagation de la pandémie. Exacerbant les relations sino-américaines, le Covid-19 révèle les dangers d'un conflit multidimensionnel entre ces deux États qui pèse sur la sécurité internationale (Lagadec, 2015) et amplifie la guerre médiatique autour de cette maladie. Comme le pense le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, la sortie définitive de cette crise nécessite une coordination tripartite entre les États-Unis, la Chine et l'Union européenne.

La position onusienne se justifie par le fait que dès le début du déclenchement de cette pandémie, la Communauté internationale assiste à une série d'informations sanitaires contradictoires. Elle constate aussi que l'Alliance atlantique est mal préparée à consolider la solidarité transatlantique face aux menaces sanitaires du Covid-19. Ensuite, cette crise sanitaire tend à briser la dépendance européenne envers une « Pax Americana » dans laquelle les États-Unis ne cessent d'imposer unilatéralement leurs règles. Par conséquent, l'évaluation des effets sociaux et sanitaires de cette pandémie par l'OMS diverge selon les pays européens, américains et le reste du monde, d'une part, et entre les dirigeants du Nord et ceux du Sud,

d'autre part. Enfin, le contexte politique et économique de l'application des diverses mesures barrières compromet également leur coordination en fonction de spécificités culturelles des différents peuples du monde à la suite de l'infodémie. Ainsi, la division transatlantique et mondiale apporte des réponses divergentes à certaines inquiétudes socio-sanitaires soulevées par les effets de cette pandémie sur les relations internationales que tous les pays, surtout ceux de l'Alliance hésitent jusqu'alors à réaliser.

La gouvernance mondiale face à l'infodémie sur le Covid-19

De cette diversité, naissent plusieurs messages sanitaires controversés suscitant des débats contradictoires et poussant les Nations unies et ses institutions multilatérales spécialisées à encourager l'intensification de la lutte contre la désinformation générale en publiant un communiqué rassembleur en ces termes :

« La maladie à coronavirus (Covid-19) est la première pandémie de l'histoire dans laquelle la technologie et les réseaux sociaux sont utilisés à grande échelle pour permettre aux individus d'être en sécurité, informés, productifs et connectés. Dans le même temps, la technologie sur laquelle nous nous appuyons pour rester connectés et informés permet et amplifie une infodémie qui continue à affaiblir la riposte mondiale et compromet les mesures de lutte contre la pandémie.

Une infodémie est une surabondance d'informations, tant en ligne que hors ligne. Elle se caractérise par des tentatives délibérées de diffuser des informations erronées afin de saper la riposte de santé publique et de promouvoir les objectifs différents de certains groupes ou individus. Les informations fausses et trompeuses ainsi diffusées peuvent nuire à la santé physique et mentale des individus, accroître la stigmatisation, menacer de précieux acquis en matière de santé et conduire à un non-respect des mesures de santé publique, réduisant par là-même leur efficacité et compromettant la capacité des pays à enrayer la pandémie.

La diffusion d'informations fausses coûte des vies. S'il n'existe pas un climat de confiance et si l'on ne diffuse pas des informations justes, la population n'utilisera pas les tests de diagnostic, les campagnes de vaccination (ou de promotion de vaccins efficaces) n'atteindront pas leurs objectifs et le virus continuera à se propager.

En outre, la diffusion d'informations trompeuses a pour effet de diviser le débat public sur des sujets liés au Covid-19, d'amplifier les discours de haine, d'accroître le risque de conflit, de violence et de violation des droits humains, ainsi que de compromettre les perspectives à long terme de faire progresser la démocratie, les droits humains et la cohésion sociale.

Dans ce contexte, le Secrétaire général des Nations Unies a lancé en avril 2020 l'initiative de réponse des Nations Unies en matière de communication pour lutter contre la propagation d'informations fausses et trompeuses. Les Nations Unies ont également publié une note d'orientation sur la manière d'aborder et de contrer le discours de haine lié au Covid-19 (11 mai 2020).

Lors de l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2020, les États membres de l'OMS ont adopté la résolution WHA73.1 sur la riposte au Covid-19. Cette résolution reconnaît que la gestion de l'infodémie constitue un élément essentiel de la lutte contre la pandémie de

Covid-19 : elle appelle les États membres à proposer un contenu fiable concernant le Covid-19, à prendre des mesures pour lutter contre la diffusion d'informations fausses et trompeuses et à tirer parti des technologies numériques pour la riposte dans son ensemble. La résolution invite également les organisations internationales à combattre la diffusion d'informations fausses et trompeuses dans la sphère numérique, à s'efforcer de prévenir les activités en ligne préjudiciables qui sapent la riposte sanitaire et à soutenir la fourniture de données scientifiques au public.

Le système des Nations Unies et les organisations de la société civile s'appuient sur leur expertise et leurs connaissances collectives pour lutter contre l'infodémie. Dans le même temps, alors que la pandémie continue de susciter des incertitudes et de l'inquiétude, il est urgent de prendre des mesures plus énergiques pour gérer l'infodémie et d'adopter une approche coordonnée entre les États, les organisations multilatérales, la société civile et tous les autres acteurs qui ont un rôle et une responsabilité clairs dans la lutte contre la diffusion d'informations fausses et trompeuses.

Nous appelons les États membres à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'action pour gérer l'infodémie en favorisant la diffusion rapide d'informations exactes, reposant sur des bases scientifiques et factuelles, à toutes les communautés, et en particulier aux groupes à haut risque ; et en prévenant et en combattant la propagation d'informations fausses et trompeuses, tout en respectant la liberté d'expression.

Nous invitons instamment les États membres à mobiliser et à écouter leurs communautés au moment où ils élaborent leurs plans d'action nationaux, et à donner à ces communautés les moyens de concevoir des solutions et de lutter contre la diffusion d'informations fausses et trompeuses.

Nous invitons en outre toutes les autres parties prenantes - y compris les médias et les plateformes des réseaux sociaux par lesquels des informations fausses et trompeuses sont diffusées, les chercheurs et les spécialistes des technologies capables de concevoir et d'élaborer des stratégies et des outils efficaces pour lutter contre l'infodémie, les responsables de la société civile et les acteurs influents - à collaborer avec le système des Nations Unies, avec les États membres et entre eux, et à renforcer encore leurs actions pour diffuser des informations exactes et prévenir la propagation d'informations fausses et trompeuses » (OMS, 2020).

Cette communication officielle ne peut être considérée comme un aveu d'impuissance du système sanitaire mondial devant les mauvaises pratiques et les fausses informations sur les effets de la pandémie à coronavirus et les moyens de les combattre. Il s'agit plutôt de la reconnaissance des limites de l'ordre actuel à gérer les réseaux de diffusion des messages susceptibles de diviser le monde sur des sujets communs, de véhiculer les discours de haine et de séparation ainsi que de compromettre la paix mondiale, la démocratie, les droits humains et la cohésion sociale. C'est dans ce même contexte que les Nations Unies préconisent l'élaboration de nouvelles stratégies et dispositions efficaces en matière de communication pour lutter contre la vulgarisation de mauvaises informations dans le but de corriger les failles constatées dans le système actuel. Dans ce nouvel ordre mondial en gestation, l'invitation est lancée à toutes les organisations internationales, à la société civile et à tous les autres acteurs à combattre efficacement la diffusion des informations erronées dans la sphère numérique pour bien gérer l'infodémie afin d'adopter une approche nouvelle et coordonnée entre les États. Dans ce nouveau dispositif, un accent est mis non seulement sur l'appui de nouvelles

technologies de l'information et de la communication (NTIC) mais aussi sur la mobilisation des communautés nationales et la prise en compte de leurs plans d'action pour la conception, l'exécution, le contrôle et l'évaluation de toutes ces récentes initiatives.

Ces dernières s'étendent jusqu'au niveau de la défense et de la sécurité avec l'application du « Plan réactivité » résidant dans la création d'une force de réaction censée être plus rapide que la « NATO Response Force » (NRF) créée en 2002 comme une « Very High Readiness Joint Task Force » (Lagadec, 2015). Ces nouveaux outils sont envisagés dans le but d'améliorer la capacité de réaction de l'Alliance pour déterminer notamment le degré de gravité d'une attaque informatique, biologique ou bactériologique exigeant rapidement une virtuosité diplomatique basée sur le consensus. Si rapide sera cette force, elle ne devra être déployée efficacement qu'au déclenchement d'une alarme alors qu'il existe des crises hybrides et imprévisibles. Tel est le cas du conflit né de la prise de la Crimée par les forces russes. Cependant, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) n'a guère l'ambition de se transformer en un cadre d'une concertation politique ou diplomatique interalliée sur des questions socio-sanitaires et encore moins d'envisager la révision de certaines de ses dispositions conventionnelles dans le but d'y insérer des clauses communes exprimant une véritable solidarité sanitaire internationale.

Par ailleurs, la pluralité des méthodes et pratiques locales de lutte contre la crise sanitaire due au coronavirus n'est pas un facteur de cohésion mondiale. Face aux visées mercantiles de certaines officines pharmaceutiques, aux menaces sur les structures et techniques sanitaires locales, aux efforts de propagande mensongère visant à imposer le vaccin et à éroder la solidarité sanitaire internationale, aux achats des consciences et à la corruption des dirigeants, aux réticences de certains peuples aux médicaments importés, chaque pays infecté par cette pandémie cherche à se protéger en tentant de fermer ses frontières, de limiter les déplacements et les voyages sans afficher sa solidarité avec ses alliés. Puisque sa sécurité nationale et l'intégrité de son territoire sont mises à l'épreuve, il renforce ses contrôles internes et externes au détriment de certaines clauses des traités internationaux. Il craint non seulement l'augmentation des cas de contamination au Covid-19 mais aussi renforce son isolement vis-à-vis des autres pays.

Bien que la mondialisation soit un phénomène inévitable et irréversible, les mesures d'isolement interdisant les individus à traverser les frontières d'un pays à un autre à la suite de cette pandémie et de ses « variants », à l'instar des crises précédentes, se trouve aux antipodes de l'idéologie libérale. Autrement dit, en dépit des effets du libéralisme et de la globalisation, l'ampleur de cette crise sanitaire tend à forger certains aspects structurant des rapports internationaux et limitant le flux migratoire. Voulant concilier les exigences de la prospérité économique, des relations internationales et des impératifs de sécurité nationale, le nouvel ordre instauré par le Covid-19 se base sur le retour de l'activisme de l'État sur la scène internationale. Il justifie, certes en partie, l'élaboration des normes nouvelles de la gouvernance mondiale et l'engagement de l'Administration américaine à renouer avec l'OMS.

3. La dynamisation de la diplomatie médicale et l'ordre mondial

Cette pandémie à coronavirus constitue une épreuve politique du système sanitaire mondiale. Elle forge des rhétoriques diplomatiques et des dispositifs socio-sanitaires permettant de mettre en place des alternatifs de lutte contre le Covid-19. Certes, les pays qui activent la diplomatie médicale font face à trois discours : le populisme invoquant la responsabilité de l'étranger dans la propagation du virus et préconisant le contrôle efficace des

frontières. Si l'autoritarisme s'appuie sur les systèmes sanitaires centralisés qui mobilisent les ressources nationales pour combattre cette crise, le système démocratique se force d'endiguer cette pandémie par des mesures populaires. Cependant, cette diplomatie médicale vise le changement des pratiques sanitaires et la construction d'une nouvelle société reposant sur la remise en question de l'ordre préexistant. Elle amplifie les stratégies nationales de lutte contre la pandémie pour justifier l'enjeu international résumé par la gestation d'un ordre nouveau facilitant la promotion d'un nouveau modèle de solidarité sanitaire entre les peuples et la redistribution du pouvoir mondial en fonction de l'apport médical de chaque Etat dans cette lutte. Elle consacre aussi l'émergence de certains pays « socialistes » dans l'arène mondiale à la suite du partage de leur expertise médicale de l'Occident.

Le retour du Cuba sur la scène internationale

Le Cuba a toujours fait l'objet des sanctions économiques imposées les États-Unis à la suite des violations des droits de l'homme, la méconnaissance de l'opposition et l'hostilité américaine exprimée par les différents régimes politiques socialistes instaurés dans l'île par la famille castriste. Par ailleurs, ce pays était expulsé de l'Organisation des États américains (OEA) en 1962 à la suite de la pression exercée par les États-Unis sur les autres États membres. La crise des missiles, du 16 au 26 octobre 1962, avait marqué le début de sa politique d'isolement diplomatique appliquée presque à l'identique par tous les gouvernements américains.

Les différends entre ces deux pays ont toujours été à la base des débats qui divisent la Communauté internationale. Pourtant, de nombreuses études exploitant des procès-verbaux de ces débats indiquent que cette Communauté internationale donne régulièrement son appui à la cause cubaine pour la levée des sanctions économiques appliquées contre les cubains (Cardinal, 2018). Malgré l'obstination américaine, l'appui international est indiscutable contre les conséquences de ces sanctions économiques et le Cuba ne cesse de montrer sa bonne foi notamment par la reconnaissance de l'opposition et la libération des prisonniers d'opinion (Bele, 2010). Ce changement politique entraîne le retour progressif du Cuba sur la scène régionale et amorce de profonds bouleversements entraînant la levée de l'embargo économique (Sauipe, 2008). C'est dans ce contexte que le 16 décembre 2008, le Cuba adhère au Groupe de Rio qui est une organisation créée en 1986 pour promouvoir une meilleure coopération entre les pays d'Amérique latine. Par ailleurs, ces pays ont espéré que l'arrivée de Barack Obama à la Maison blanche signifie la fin de l'embargo économique qui pèse sur Cuba. Celle-ci reste la principale revendication de la diplomatie cubaine.

Par ailleurs, les cubains continuent d'apporter leur contribution dans la recherche des solutions aux divers problèmes de santé auxquels est confrontée la Communauté internationale. S'appuyant notamment sur leur expertise et leur capacité sanitaire à lutter contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014 sur recommandation de l'OMS, les médecins et les infirmiers cubains ont encore exprimé leur disponibilité à soigner les patients et à affronter la nouvelle crise sanitaire en collaboration avec les autres professionnels de la santé. C'est dans ce cadre que le Cuba a dépêché en Italie une équipe de 52 médecins et infirmiers pour aider ce pays européen le plus meurtri dans sa lutte contre le Covid-19 afin d'aider les équipes médicales locales (Lionnet, 2020). À l'hôpital de Crema en Lombardie, ces cubains affirment qu'ils sont appelés de résoudre l'urgence sanitaire à la suite d'une décision conjointe des États italien et cubain.

Cet apport médical ne contribue-t-il pas à la consolidation du retour de Cuba sur la scène internationale ? Longtemps considéré comme un pays appartenant à « l'axe du mal » par l'Occident en général et l'Administration américaine en particulier, le Cuba n'était pas un pays à côtoyer. Cependant, la pandémie à coronavirus vient de montrer que certains pays européens, et plus particulièrement l'Italie peut compter sur l'expertise médicale cubaine afin de combattre efficacement le Covid-19. Ainsi, le lundi 8 juin 2020, une cinquantaine des professionnels de santé cubains sont envoyés en Italie pour lutter contre cette pandémie. Bien que ces missions médicales aient fait l'objet de nombreuses critiques notamment sur leur coût (Piron, 2020), elles laissent voir que cette crise sanitaire due au coronavirus permet à Cuba non seulement de redorer son blason terni pendant les années des conflits idéologiques Est-Ouest mais aussi d'affirmer son retour sur la scène internationale en apportant sa contribution médicale à la lutte contre la pandémie de Covid-19.

Ce retour du Cuba dans le concert des nations ne s'est pas limité au continent européen. Les observateurs signalent également la présence d'une brigade médicale cubaine en Afrique du Sud. Bien que ce geste humanitaire ait engendré une rentrée de devises, l'OMS reconnaît que plus d'un millier de professionnels de santé cubains font partie d'un contingent spécial qui agit en cas d'urgence et de catastrophes et qui prête main forte à 27 pays dans leur lutte notamment contre le coronavirus. À ce sujet, le ministre de la Santé cubain précise que plusieurs milliers de patients dans le monde atteint du coronavirus sont pris en charge par les médecins et infirmiers cubains (Piron, 2020). Si l'aide sanitaire cubaine peut être assimilée à un marketing diplomatique, elle est aussi bénéfique pour la promotion de l'industrie médicale du Cuba et pour l'affirmation de sa puissance médicale dans le monde à travers l'expertise de son personnel de santé.

La fin de l'isolement médical chinois

Si l'isolement chinois des années 1940 jusqu'aux années 1980 était politique, diplomatique et idéologique (Cabestan, 2010), celui des années 2019 est plutôt sanitaire après que le premier patient porteur d'un coronavirus inconnu soit identifié à Wuhan dans la province du Hubei. Avec le déclenchement de la pandémie de Covid-19, la Chine s'est coupée du monde comme elle ne l'a été pendant la Révolution culturelle. Plusieurs de ses voisins ont fermé leurs frontières terrestres, aériennes et maritimes. Du Vietnam à la Corée du Nord et du Kazakhstan à la Russie, la même scène manifestant l'isolement chinois est restée visible (Lemaitre, 2020). Ces voisins sont suivis par le reste du monde et ont formé un véritable cordon sanitaire autour de la Chine au moment où de nombreuses entreprises étrangères s'interrogent sur leur dépendance économique et commerciale à l'égard de ce pays. Ainsi, les institutions bancaires, les assurances, les fonds d'investissement et les autres organismes économiques internationaux tentent d'anticiper les différents effets du coronavirus sur l'économie mondiale en compilant les chutes de production, les manques à gagner dans les transports, le tourisme, les services (Liu, Filippis et Defranoux, 2020).

De la même manière, les mesures générales et les stratégies de sortie de ces deux isolements ne sont pas les mêmes. La Chine s'est, d'abord, adaptée à un environnement international marqué non seulement par l'effondrement du communisme européen et le démantèlement de l'Union soviétique mais aussi par la victoire stratégique et idéologique de l'Occident pour sortir du « premier » isolement. Ensuite, le déclin relatif de la puissance américaine et l'émergence de certains pays du Sud sur la scène internationale conduisent Pékin à réévaluer ses priorités stratégiques et sa politique étrangère. De ce fait, elle se retrouve actuellement dans un monde en pleins bouleversements dus notamment à la

pandémie de Covid-19. Motivée par ce nouveau contexte sanitaire, la Chine se lance dans la vulgarisation de son expertise médicale en envoyant ses médecins et son aide médicale pour retrouver sa place dans l'arène mondiale.

C'est dans ce cadre que des médecins, des experts et du matériel médical chinois se retrouvent dans plusieurs pays, et plus particulièrement en Iran, en Irak et en Italie pour les soutenir de leur lutte contre cette pandémie (AFP, 2020). L'Iran et l'Irak sont les deux premiers pays asiatiques à recevoir l'apport médical chinois pour combattre le coronavirus. Pris de court par la rapidité de la propagation du Covid-19, Téhéran a sollicité et obtenu l'aide médicale de Pékin. De son côté, Bagdad, frappé par la même pandémie, a également bénéficié de l'aide médicale chinoise. L'Italie est le pays européen qui a reçu une importante aide médicale de la Chine. À cette occasion, la délégation des experts médicaux chinois, composée des spécialistes en médecine, en réanimation, en pédiatrie et des infirmiers, conduite par le vice-président de la Croix-Rouge chinoise Yang Huichan et le cardio-pulmonaire, Liang Zongan est arrivée à l'aéroport de Fiumicino à Rome le 13 mars 2020 pour travailler avec le personnel médical italien afin de juguler la crise sanitaire de coronavirus. L'aide matérielle chinoise contenait, entre autres, des ventilateurs, du matériel respiratoire, des électrocardiographes, des masques et d'autres matériels de santé.

En plus de ces trois pays, la Chine brise son isolement médical et manifeste encore sa puissance sanitaire en apportant de l'aide et des conseils en matière d'organisation des équipes médicales dans plusieurs pays notamment en France, en Espagne, en Birmanie... Elle se sert de sa diplomatie médicale pour redorer son image à l'étranger et contribue aux efforts internationaux des pays membres de BRICS visant la redistribution du pouvoir mondial en fonction de la puissance globale de chaque pays.

L'apport sanitaire de la Russie à l'Occident

Après l'adoption des mesures de fermeture des frontières et de restriction de circulation, la Russie a semblé tâtonner et relativiser la situation de la pandémie de coronavirus classée, à tort ou à raison, dans la catégorie des pneumonies et autres maladies pulmonaires. Il a fallu beaucoup de temps pour que le président russe et son gouvernement prennent le Covid-19 à bras le corps et développent une approche plus articulée dans les orientations centralisées de la gestion de la crise sanitaire mondiale.

Forte de son expérience dans le domaine médical, la Russie parvient à réduire les effets de cette pandémie sur son territoire. Son expertise est à la base de son aide médicale internationale dans le cadre de la lutte contre cette crise sanitaire. Ainsi, les moyens médicaux apportés par l'armée russe à l'Italie attirent l'attention de l'opinion internationale et se fondent sur un intérêt particulier. Cette aide reflète d'abord la reconnaissance de la Russie vis-à-vis d'un pays qui, ces dernières années, est l'un des rares membres de l'Union européenne à prôner la réconciliation avec Moscou. Si certains soutiennent que, par cet acte de solidarité sanitaire internationale, la Russie espère contribuer à l'obtention d'un consensus européen et transatlantique sur plusieurs de ses dossiers litigieux, d'autres pensent plutôt que l'aide médicale russe à l'Italie vise à renforcer les sentiments anti-UE et à donner l'impression que l'Occident s'effondre afin d'intensifier la propagande socialiste tout en récoltant du renseignement au cœur de l'OTAN (Facon, 2020). Les deux tendances laissent voir que Moscou utilise sa diplomatie médicale au sein de l'Union européenne pour modifier certaines données du contexte géopolitique pré-Covid-19 en montrant notamment l'activisme russe en Méditerranée et en Afrique ainsi que dans les dossiers syrien et libyen.

Par ailleurs, cette aide médicale internationale russe recoupe certaines priorités diplomatiques de Moscou en Serbie pour consolider ses positions dans les Balkans occidentaux face aux influences croisées de l'Union européenne, de l'OTAN, de la Turquie et de la Chine. Ensuite, le don du matériel médical russe, qualifié d'aide humanitaire aux Etats-Unis, fait l'objet de débats et de controverses. Si les uns pensent que la Russie cherche à s'engager dans un « new deal » avec les Etats-Unis, les autres, et plus particulièrement les dirigeants russes, par contre, comptent plutôt améliorer l'état de leurs relations bilatérales et encourager Kremlin à manifester des gestes de solidarité envers Washington en vue de projeter l'image d'une Russie incontournable sur la scène internationale.

Par conséquent, l'aide médicale russe à l'Italie tend à mettre en exergue les limites de la solidarité européenne et l'envoi du matériel médical russe aux Etats-Unis permet d'indexer la vulnérabilité de ces derniers, face à la pandémie de coronavirus. Cette perception participe au développement de la dynamique anti-occidentale et joue sur le « soft power » de la Russie comme une puissance globale. À l'instar des dirigeants cubains et chinois, les autorités russes utilisent leur diplomatie médicale pour projeter une image positive de leur pays sur la scène internationale en déployant des équipes médicales civiles et militaires à l'étranger et en offrant du matériel médical à d'autres pays infectés par la pandémie dans le but d'assurer l'efficacité et la rapidité de mobilisation du personnel soignant dans la lutte contre le Covid-19. Elles évoquent la situation créée par cette crise sanitaire comme une validation de leur grille de lecture de l'évolution de l'ordre mondial caractérisé par le recul du libéralisme et la réaffirmation de l'Etat comme le principal acteur sur la scène internationale. Par conséquent, les politiques sanitaires nationales deviennent importantes d'autant plus que cette crise survient au moment où l'équilibre entre le fonctionnement des institutions internationales et la responsabilité des gouvernements fait l'objet d'un débat et montre que de nombreuses pratiques hégémoniques sont inefficaces face à l'ampleur de cette crise planétaire. Celle-ci contraint l'Etat à requérir des approches collectives et de normes nouvelles.

C'est dans ce contexte de crise sanitaire mondiale que Moscou milite également pour deux enjeux majeurs : la levée des sanctions américaines qui pèsent sur l'Iran et la reprise de la contribution financière américaine à l'OMS en vue d'intensifier la projection internationale de son image dans l'opinion publique occidentale. Contribuant aussi au débat interétatique sur la gestation d'un ordre mondial adapté aux mérites comparés des différents régimes face à la pandémie, la Russie tend à confirmer le déclin international du leadership occidental sur la scène internationale. Ainsi dans plusieurs pays du monde, l'heure est à la réflexion sur la nécessité de l'élaboration de nouvelles dispositions communautaires et sur les recompositions internationales que cette pandémie entraîne en vue de replacer les États dont les ambitions exprimées dans leurs politiques étrangères sont en décalage avec leur état sanitaire et économique.

Somme toute, l'envoi des experts médicaux et paramédicaux, la fourniture des masques et des respirateurs, le don en médicament, les prêts de médecins et du personnel médical, le transfert et l'accueil des patients de Covid-19 à l'étranger... participent à l'activisme de la diplomatie médicale de certains pays comme le Cuba, la Chine, la Russie, le Vietnam (Boeck, 2020). Celle-ci régleme et gère les relations sanitaires entre les Etats en assurant la sauvegarde et la représentation de leurs intérêts internationaux pendant la période de la pandémie mondiale. Exprimant implicitement une solidarité intéressée, elle réinstalle leur image sur la scène internationale, renforce leur influence à l'étranger et remet en cause l'ordre établi par l'Occident. Cette diplomatie médicale fondée sur le « soft power » adapté à la lutte

contre le Covid-19 encourage l'élaboration de nouvelles normes internationales et contribue au retour de ces pays sur l'échiquier mondial.

Bien que la diplomatie médicale ne soit pas nouvelle dans le domaine des relations internationales, elle est toujours pratiquée dans le cadre de la coopération internationale et de la coopération au développement. Elle reprend encore de la vigueur dans le contexte de la lutte mondiale contre la pandémie de coronavirus. Considérée comme une aide sanitaire par certains gouvernements ou comme un « business » humanitaro-sanitaire par d'autres, cette diplomatie médicale n'est jamais totalement désintéressée et participe non seulement à l'émergence et à la réhabilitation de la puissance étatique mais aussi à la redistribution du pouvoir au niveau mondial.

CONCLUSION

Les diverses crises mondiales, à l'instar de celle due à la pandémie de coronavirus, montrent souvent les limites de la gouvernance mondiale. Leurs manifestations sont considérées comme des éléments qui annoncent la nécessité du changement et qui accélèrent la mise en place de nouvelles dynamiques internationales adaptées à l'évolution de la société dans le but de rétablir l'équilibre du système mondial. Laissant voir la caducité de l'ordre existant, elles conduisent vers l'élaboration de nouvelles normes modifiant et/ou complétant les anciennes dispositions intergouvernementales afin de redynamiser la solidarité entre les peuples. Elles aboutissent généralement à la gestation de nouveaux modèles de coopération et de nouvelles règles conventionnelles.

Repenser l'ordre mondial à la lumière des effets de la pandémie de Covid-19 doit se faire sous le prisme de l'émergence de nouvelles puissances fondées sur l'activisme de la diplomatie médicale de certains acteurs étatiques à la quête de la redistribution du pouvoir mondial. Ainsi, le nouvel ordre mondial qui se profile à l'horizon est tributaire de la remise en cause des structures médicales internationales existantes. La défaillance du leadership sanitaire mondial et la montée en puissance de certains pays dans le domaine médical constituent les facteurs structurant de l'ordre mondial actuel.

Réconforté au sein de l'Union européenne par l'émergence de nouvelles tendances disposant des outils sanitaires adaptés à réduire et à combattre les effets de Covid-19, ce nouvel ordre en gestation doit faire face non seulement à l'infodémie mais aussi au protectionnisme territorial en favorisant la solidarité sanitaire internationale. Il doit préconiser le partage d'expertise médicale et aboutir à la redistribution du pouvoir mondial en fonction de la contribution de tous les pays dans la lutte contre cette pandémie. Par ailleurs, lorsque l'Occident renonce implicitement au leadership médical en se concentrant davantage sur le renforcement de sa politique sanitaire nationale, les autres pays tels que le Cuba, la Chine ou la Russie augmentent leur poids du fait de leur succès dans le domaine de la lutte contre cette pandémie. Celle-ci permet alors à chaque peuple d'émettre son verdict sur la solidarité sanitaire internationale.

Certes, l'ordre mondial de demain dépend d'un scénario qui tient à la disponibilité de l'Occident de négocier un « New Deal » politique avec les pays émergents dont la Chine. Il tient à la remise en question de l'hégémonie occidentale et à la prise en compte de la puissance globale des autres pays. Voulant combler le vide au niveau du leadership médical face au Covid-19, les pays ayant l'expertise médicale accélèrent les tendances exprimant des tensions nées de l'ordre libéral et rendent la coopération sanitaire internationale importante. Si

le multilatéralisme sanitaire tel que l'Organisation mondiale de la santé perd sa confiance au sein de l'opinion publique mondiale, ces pays préconisent le bilatéralisme sanitaire. Ainsi, le nouvel ordre mondial en gestation vise à réformer l'OMS. Cette réforme est l'enjeu international majeur qui peut aboutir à la création d'une nouvelle organisation sanitaire mondiale performante sans abolir toute structure sanitaire intergouvernementale.

BIBLIOGRAPHIE

AFP, « Coronavirus : la Chine a envoyé des médecins dans trois pays », *L'Express*, le 20 mars 2020.

....., « Covid-19 : quarantaine obligatoire pour tous les passagers qui entrent aux États-Unis », *Le Capital*, le 21 janvier 2021.

....., « Coronavirus : l'Allemagne durcit les restrictions pour les rassemblements », *Le Point international*, le 27 août 2020.

BELE, P., « Cuba cherche à sortir de son isolement », *Le Figaro*, le 14 juillet 2010.

BOECK, P., « Coronavirus : la diplomatie médicale, une aide à peine désintéressée », *Le Soir*, le 10 avril 2020.

CABESTAN, J-P., *La politique internationale de la Chine. Entre intégration et volonté de puissance*, Presses de Sciences Po, Paris, 2010.

CARDINAL, D., *La dimension internationale du conflit entre Cuba et les États-Unis : Le positionnement de l'Assemblée générale des Nations unies (1992 à 2006)*, Mémoire inédit, UQAM, 2018.

CAROLINE, J. et ALEXANDRE, G., « Coronavirus : l'Italie ferme ses frontières aux ressortissants de 13 pays "à risque" », *Sortiraparis*, le 10 juillet 2020.

CITRINOT, L., « L'Espagne se ferme durant les fêtes de fin d'année », *Voyages d'affaires*, Madrid, le 3 décembre 2020.

CLEVERS, A., « Vers une fermeture des frontières belges ? Le gouvernement De Croo est "en stand-by" », *Belga*, Bruxelles, le 15 janvier 2021.

COHEN, P., « Coronavirus : faut-il s'attendre à une fermeture des frontières en France et en Europe ? », *Europe 1*, le 17 janvier 2021.

Commission européenne, « Déplacements durant la pandémie de COVID-19 », *Ec. Europa. Eu*, Bruxelles, le 15 juin 2020.

FACON, I., « La Russie face à la Covid-19 : enjeux nationaux et internationaux », *Fondation pour la recherche stratégique*, Note 38/20, le 12 mai 2020.

JOURDAIN-FORTIER, C., « Vers un marché transatlantique de la santé ou les enjeux de la coopération réglementaire du projet de Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) dans le domaine pharmaceutique », *Revue internationale de droit économique*, t. XXX, n° 4, 2016.

JURGENS, S., « Covid-19 : la France ferme ses frontières », *Actualités du droit*, le 20 mars 2020.

LAGADEC, E., « La solidarité transatlantique à l'épreuve de la crise ukrainienne », *Annuaire français de relations internationales*, vol. 16, 2015.

LAMANT, L., « Les villes anti-Tafta d'Europe haussent le ton », *Mediapart*, le 23 avril 2016.

LEMAITRE, F., « Coronavirus : la diplomatie chinoise lutte contre l'isolement », *Le Monde*, le 28 février 2020.

LIONNET, E., « Coronavirus en Italie : des médecins cubains ayant combattu Ebola en renfort », *Reuters*, le 24 mars 2020.

LIU, Z., FILIPPIS, V. et DEFRANOUX, L., « Coronavirus : la Chine à l'isolement », *Libération*, le 31 janvier 2020.

MHARZI, M. O., « L'impact de la Covid-19 sur les relations internationales », *Policycenter*, le 19 juin 2020.

OMS, « Gestion de l'infodémie sur la COVID-19 : Promouvoir des comportements sains et atténuer les effets néfastes de la diffusion d'informations fausses et trompeuses », *Who. Int.*, le 23 septembre 2020.

PIRON, D., « Coronavirus : premier retour de médecins cubains appelés en renfort en Italie », *RFI*, le 08 juin 2020.

SAUIPE, D., « Cuba. Vers la fin de l'isolement ? », *Courrier International*, le 17 décembre 2008.

UE, « Du traité sur l'Union européenne et du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne », *Journal officiel de l'Union européenne*, le 7 juin 2016.

....., *Re-open Europa. EU*, Bruxelles, le 19 juin 2020.